

INFORMATION PRESSE



Paris, le 26 octobre 2020

L'IA DANS LE RECRUTEMENT

POINTS-CLÉS

- **Les solutions de recrutement basées sur l'IA sont théoriquement capables de prendre en charge tout le processus de recrutement mais restent encore exploratoires**
 - L'IA est principalement utilisée dans les premières phases du recrutement (recherche d'emploi, mise en relation, *sourcing*, présélection) mais peut aussi être déployée dans d'autres domaines RH (mobilité interne, organisation du travail, etc.).
 - Les solutions développées sont essentiellement constituées de *chatbots* et d'outils de *matching* rapprochant les profils les plus adaptés des besoins des recruteurs.
 - L'IA présente des limites dans les compétences analysées et les types de recrutements concernés.
- **Malgré un gain de temps et d'argent, l'IA comporte des risques discriminatoires et d'uniformisation des profils**
 - En réalisant les tâches chronophages et fastidieuses, l'IA permet un gain de temps et d'argent lors des processus de recrutement.
 - Mais en reproduisant des comportements *via* des algorithmes, l'IA tend à uniformiser les profils sélectionnés et peut laisser place à certains biais.
 - Ces biais devraient pouvoir être réduits par un contrôle accru des données et leur prise en compte dans la programmation.
- **Selon les experts, la complémentarité du recours à l'IA et des compétences humaines pourrait être une source d'évolution des métiers RH**
 - L'expertise des recruteurs est nécessaire lors de la sélection finale des candidates qui leur est d'ailleurs toujours confiée.
 - L'IA devrait permettre aux services RH de se centrer sur des tâches non automatisables et à plus forte valeur ajoutée.

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé·e·s. Son observatoire

de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant·e·s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion).
www.corporate.apec.fr

CONTACT PRESSE :

MENDRIKA LOZAT - TEL : 06 74 94 76 24 - mendrika.lozat@apec.fr

ADJI THIAM – 01 40 52 22 06 – athiam@apec.fr

Twitter @APECINFOPRESSE